



AVRIL 2012

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 20 Nº 5

Alexandre Blais

étudiant en Commercialisation de la mode

Au coeur d'un nouveau concept de publicité







534, chemin St-François Ouest Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) **G0R 3A0**

Tél. et fax: 418 259-2177 courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le 13 de chaque mois.

ADMINISTRATEURS					
Raynald Laflamme Denise Lamontagne Nicole L. Couture Camille Laliberté	Président Vice-présidente Secrétaire Trésorier	259-2659 259-7277 259-7884 259-2210			
DIRECTEURS Sonia Girard Réjean Pellerin Angèle Morin	259-2686 259-7623 259-3132				
Publicité					

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Angèle Morin

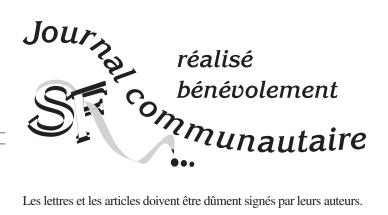
Impression

Impression Rive-Sud

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Culture, Communications et Condition féminine





Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES					
Co	ût mensuel	Coût annuel			
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$			
1/4 page	45,00\$	345,00\$			
1/2 page	75,00\$	575,00\$			
1 page	112,50\$	1035,00\$			
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$			
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$			
Petite annonce	3,00\$				
ABONNEMENT					
Extérieur	4,00\$	35,00\$			
USA	5,00\$	45,00\$			
Gratuit pour tous les résidants de Saint-François					

NºS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec	. 1-800-463-5060
Tel-Jeunes	. 1-800-263-2266









COMMAIRE

La technique Ceinture de moine enseignee aux fermieres	4
Le Gym-Santé assume sa croissance en améliorant ses installations	5
La Petite Séduction: Voici le comité organisateur	6-7
La Petite Séduction: La population est invitée à faire le meilleur show	7, 9
La paroisse Saint-François choisit de construire l'avenir	8
Le Trio classique: un autre choix pour la communauté	9
Ouverture officielle du Dépanneur Ultra	10
La Fête nationale célébrée à Saint-François: à vous de vous impliquer	10
Félicitations pour votre prix Reconnaissance!	11
Bienvenue à la Cabane!	11
Un nouvel outil pour les producteurs et transformateurs	12
Norbert Morin annonce des investissements de 24 millions \$	13
Débuter le sport à partir de 60 ans: Oui c'est possible avec le Gym-Santé	14
Pic Blanc et New Wave à Saint-François: Un Succès!	14
Merci à nos deux commanditaires	15
Appel à tous: Notre histoire en photos	15
Tu as perdu un proche ou un ami par suicide?	17
Tel-Écoute pour vous écouter	17
Récit d'une autre époque: On danse chez Ti-Bé	18-19
À la mémoire de Jean-François Rousseau	20
Une compétition et une organisation réussie!	21
Dernière cueillette de bouteilles: le samedi 21 avril 2012	
Les Débrouillards	24
Pensée positive	25
Sudoku	25
Au fil des jours	26
Les Petites Annonces de L'Écho	27
Soutenez votre journal communautaire	27
ĽÉcho municipal	.8 pages

Voici les deux frimousses qui ont fait la 1^{re} page de l'édition de mars : Kari-Ann Campagna, fille de Isabelle Lemieux et de Éric Campagna, et Jeanne Théberge, fille de Marie-Michaëlle Perez et Michel Théberge. Photo: Julie Rousseau. 🍥

Un tout nouveau style de publicité fait son apparition à Québec

La boutique Un Style de Vie proposait récemment de la rue Saint-Jean partir de sa vitrine à Québec sa ligne de sous-vêtements et maillots de bain haut de gamme. Son concept de vitrine vivante avec des mannequins masculins a bien fait jaser. Votre journal communautaire s'y est intéressé grâce à une indiscrétion de l'une de ses lectrices. Madame Mariette Samson Blais. Son fils, Alexandre, était du nombre des mannequins qui ont attiré l'attention des curieux.

Alexandre, portant le maillot rouge au 2^e étage de la vitrine (photo 1^{re} page), étudie en Commercialisation de la mode au Campus Notre-Dame-de-Foy. Cette expérience saura sûrement lui servir dans le cadre de sa formation où il doit jongler avec les techniques de promotion de mode, de mise en marché et présentation visuelle. Pour Alexandre, c'est assurément un lancement de carrière réussi! ·ô·



La technique Ceinture de moine enseignée aux fermières



La réunion des Fermières s'est tenue le mardi 13 mars au local. En lien avec le comité Arts textiles, Madame Suzanne Duchesneau est venue leur expliquer la tech-

nique *Ceinture de moine*. Les fermières présentes ont pu pratiquer sur son métier portatif.

La prochaine réunion se tiendra le mardi 10 avril à 19h30 au local. Au programme résumé du C.A.L. du 29 mars et goûter à saveur d'érable

Exposition, souper spaghetti et fête du 85e

Le Cercle des fermières souhaite vous inviter à l'expo annuelle le mardi 15 mai au Centre des loisirs. Dès 15 heures, vous pourrez admirer les créations des fermières ainsi que celles des participants à l'Artisanat junior. Le traditionnel souper spaghetti suivra à 17h30.

Le 2 février 2012 marquait le 85° anniversaire de la fondation du Cercle. Afin de souligner l'événement, nos trésors

anciens seront également exposés. L'histoire du cercle, d'hier à aujourd'hui, vous sera racontée par un jeune comédien natif de notre paroisse. Tirage de nombreux prix de présence, dont plusieurs confectionnés par nos fermières. Les gens sont invités à se procurer leur carte au coût de 13\$ pour les adultes et de 5\$ pour les élèves du primaire auprès de: Mireille Fournier au 418-259-7526, Denise Blais 418-259-7358, Rose-Anne Laliberté 418-259-7528, Nicole Morin 418-259-2957 et Claudine Bais 418-259-7564. *Joyeuse Pâques à tous!*

Source: Denise Blais, vice-présidente Cercle des fermières St-François





Le Gym-Santé assume sa croissance en améliorant ses installations

Le Gym-Santé tenait récemment sa journée porte ouverte à la suite de rénovations à ses installations d'entraînement au sous-sol du Centre des loisirs de Saint-François.

Pour réaliser les travaux d'agrandissement, le Centre a profité de l'aide de nombreux bénévoles et a reçu 7000\$ de la Caisse Desjardins de la Rivière du sud et de Berthier-sur-Mer et 2000\$ du Pacte rural. Les entreprises Promutuel et Dumoulin ont contribué à l'achat d'un nouveau téléviseur et Bouffard Sport a investi dans la nouvelle activité Spinning. Pour terminer le projet de l'aide financière est à venir de la part du député Norbert Morin et de l'entreprise Garant.

Durant la dernière année, l'achalandage a fait en sorte que les équipements et l'espace disponible étaient insuffisants pour répondre à la demande. Dans le but de demeurer «attractif» le Centre Gym-santé a réinvesti de nombreuses heures de bénévolat et près de 25 000\$ dans l'achat de nouveaux appareils et dans l'agrandissement de son local. De plus, des cours de Spinning sont maintenant offerts à la population.

Pour améliorer ses installations de 2005 à 2011, c'est près de 50 000\$ qui ont été investis: achats en continu d'équipement spécialisé, installation d'un échangeur d'air, un système d'air conditionné, un premier agrandissement, des caméras de sécurité, un système de verrouillage de portes automatisé.

Les sommes investies proviennent en majorité des abonnements des membres. De plus, depuis ses débuts, le Centre peut compter sur l'appui de la municipalité de St-François qui le loge dans le sous-sol du Centre des loisirs, du soutien financier de la Caisse Desjardins de la Rivière



Rangée en arrière: Yvon Montminy, Michel Raby, Jérôme Boucher, Herman Pelletier, Huguette Blais, Jean Morin. En avant: Mario Marcoux, Marie-Claude Breton, Nicole L.Couture et Isabelle Bonneau. Plusieurs bénévoles sont absents de la photo.

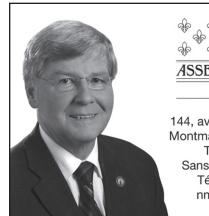
du sud et de Berthier-sur-mer et de l'aide technique de MS2 contrôle.

Le Centre Gym santé de Saint-François-de-la-Rivière-du-sud a été inauguré il y a 6 ans, en janvier 2006. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif, autonome et stable. Sa structure solide a fait ses preuves et pourra perdurer dans le temps. Il emploie du personnel fiable et qualifié. Un entraîneur 1 jour par semaine sur rendezvous et une femme de ménage quelques heures par semaine. Ses administrateurs bénévoles sont les mêmes depuis plusieurs années.

Depuis son ouverture, le membership a toujours été croissant, actuellement près de 150 personnes sont membres du gym. Ces membres ont entre 14 et 80 ans et bien qu'ils proviennent en majorité de Saint-François, ils proviennent aussi de Saint-Pierre, Berthier-sur-Mer et des environs. La provenance des membres et l'évolution des services et équipements font en sorte que le Centre de conditionnement physique de Saint-François a un rayonnement inter municipal. . •

> Source: Marie-Claude Breton Centre Gym-Santé







ASSEMBLÉE NATIONALE

144, av. de la Gare, bureau 101 Montmagny (Québec) G5V 2T3 Tél.: 418 234-1893 Sans frais: 1 866 774-1893 Téléc.: 418 234-1659 nmorin@assnat.qc.ca



Coordonne le comité de La Petite Séduction

Je trouve que ce projet est très mobilisateur pour une municipalité et permet d'augmenter la fierté de chacun de ces citoyens. Message: Notre municipalité est magnifique, autant visuellement que par les gens qui la compose. C'est le temps de démontrer que nous sommes capables de travailler en équipe et de réaliser ce beau projet en collectivité.

JOSEPH-AIMÉ BLAIS, 82 ans, retraité



Responsable du dossier : Bloc historique

Je voulais représenter l'Âge d'Or, mais principalement pour rendre service et mettre mon expérience à profit.

Message: Ce projet permettra de mettre en valeur l'histoire de la municipalité et la rendra plus vivante et productive.

CAROLINE GUIMONT, 33 ans, maman à la maison et commis comptoir à temps partiel



Responsable du dossier : activité du salon de coiffure

Le projet me plaisait et parce que je voulais faire connaître mon petit coin de pays et en montrer tout le positif.

Message: Prenez le temps de regarder autour de vous et vous réaliserez que nous formons une grande famille et que notre village est riche autant visuellement que... humainement.

AUDREY BONNEAU, 20 ans, étudiante en enseignement secondaire, profil mathématique



Responsable de dossier : L'accueil, la parade et l'encan Étant en année sabbatique pour cause de maladie, je me cherchais un projet à faire. La Petite Séduction était l'occasion rêvée de m'impliquer. Message: Ce projet demande énormément d'investissement et de temps pour l'accomplir. Ensemble, nous sommes capables de grandes choses. Prouvons à la société québécoise que Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud vaut le détour.

ISABELLE COLLIN, 36 ans, enseignante au primaire au 3e cycle à l'école des Tilleuls



Responsable de dossier : La grande surprise et la fête finale Tout d'abord par curiosité et après je n'ai pu m'en passer! :) Message : La Petite Séduction arrive à point pour vous rappeler dans quelle belle municipalité nous vivons et pour la faire bouger afin qu'elle revive dans L'Écho de St-François vous présente le comité organisateur de La Petite Séduction. Chacun vous parle de sa motivation à s'impliquer dans ce projet et vous livre son message afin de vous inciter à joindre les rangs afin de faire de cet événement un souvenir inoubliable pour la communauté.



DANY BOULET, 38 ans, Opérateur de machinerie lourde Responsable de dossier : Les maisonnettes J'avais le goût d'un nouveau défi.



GISÈLE BOULET, 46 ans,

Co-propriétaire des équipements Serge et Noël Responsable de dossier: L'accueil, la parade et l'encan

Connaissant déjà l'émission et d'en entendre parler positivement d'une personne à l'autre, j'ai décidé de participer pour aider à faire connaître une paroisse si dynamique.

Message: La participation et les idées positives de chacun fera un grand succès. L'émission est vue par 1 000 000 de téléspectateurs à Radio-Canada. Toute personne impliquée aura sa portion de bonheur après cette réalisation. Une belle activité à ne pas manquer.





le cœur de ces citoyens.



La population est invitée à faire le meilleur show

nar Raynald Laflamme

«Faites-nous confiance, on veut faire le meilleur show». C'est le message qu'est venu livrer l'équipe de production

JEAN-YVES GOSSELIN, 60 ans, agriculteur, producteur laitier et céréales



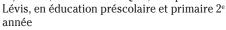
Responsable de dossier: Impliqué dans plusieurs dossiers

Depuis 3 ans, j'avais ce projet en tête, j'attendais de trouver la bonne personne pour pouvoir faire de ce projet un succès phénoménal.

Message: Faire connaître les beautés, paysages et citoyens de Saint-François. Démontrer que la

force de Saint-François est l'interdépendance de toutes ses entreprises et de ses citoyens. Ceux-ci peuvent par leur créativité, combativité et solidarité créer une force extraordinaire qui démontre sans conteste une responsabilité sociale et une ouverture d'esprit inatteignable. En d'autres mots, dans une communauté comme la nôtre, si nous voulons continuer à exister, nous sommes condamnés à travailler ensemble «sur nos forces». S'unir pour s'aider.

ROSALIE LEHOUILLIER, 21 ans, étudiante à l'UQAR, Campus de



Responsable de dossier : Les maisonnettes

Je trouve que c'est un projet fantastique qui va permettre au Québec de découvrir notre magnifique village et de plus cela me permet d'en connaitre d'avantage sur Saint-François.

Message: La Petite Séduction est un magnifique

projet qui va permette de promouvoir notre magnifique village, mais nous avons besoin de vous tous, pour impressionner Marie-Claude et pour montrer au Québec que le plus beau village c'est Saint-François.

SONIA GIRARD, 36 ans, infirmière au CLSC de Lévis



Responsable de dossier : Le petit village de Marie-Claude

Je me suis impliqué au début par curiosité et maintenant c'est rendue indispensable. Message: Je pense que c'est le temps de faire réaliser aux citoyens qu'on a une belle paroisse avec beaucoup de potentiel et c'est le temps de s'unir ensemble et de la mettre en valeur.

de *La Petite Séduction*, le jeudi 15 mars dernier à une trentaine de résidants de Saint-François.

Réunis au Centre des loisirs à l'invitation du comité organisateur qui souhaitait répondre aux interrogations du plus grand nombre, les gens qui se sont déplacés ont eu droit au dévoilement du scénario quasi final qui aura pour but de mettre en valeur l'invitée, Marie-Claude Savard, mais aussi les attraits de Saint-François.

«Le succès de l'émission, ce sont beaucoup les réactions de l'invité. Oui! Mais c'est aussi beaucoup votre participation. Plus vous y mettrez de l'énergie, plus vous donnerez du vôtre, plus vous allez être fiers», a lancé le réalisateur.

Le comité devra donc compter sur l'huile de bras et un nombre considérable de figurants pour rendre bien vivant le scénario de séduction retenu. La mission de rassembler les troupes nécessaires au succès a été confiée à cinq chefs de bloc qui représentent les cinq tableaux de l'émission, de l'accueil de l'invitée à son départ.

Deux semaines avant le tournage, le comité aura en main l'horaire ficelé au quart de tour et les lieux de tournage où la population sera dirigée. Le vendredi 27 avril sera consacré aux répétitions. Danny Turcotte et Marie-Claude Savard n'enteront en scène que le samedi pour y enfiler dix bonnes heures de tournage. Pause dodo! On revient le dimanche pour encore un autre dix heures de tournage où les émotions monteront en crescendo jusqu'à la finale. En tout une trentaine d'heures de tournage pour 44 minutes d'émission qui sera diffusée le 6 juin prochain.

«On est là pour vous préparer. Je vais être votre coach. On fait toujours en sorte que vous soyez fiers de votre coin de pays», s'est fait rassurant le scénariste devant une salle somme toute conquise à l'idée de jouer à la télé.

Seul hic, comme l'a soulevé un citoyen: en avril, ce n'est pas le plus beau temps de l'année pour mettre en valeur la richesse du paysage agricole de Saint-François. Encore là,

Suite à la page 9



TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Michelle-Chantal Bouffard

Me Annie-Pier Labri

Me Pier-Olivier Fradet

e - Me Jérôme Théber

La paroisse Saint-François choisit de construire l'avenir

C'est dans un Québec vidé de ses églises et où les fermetures des lieux de culte se multiplient que le conseil de Fabrique de la paroisse Saint-François-de-Sales a présenté aux paroissiens le projet de réfection de son église.

Tel qu'annoncé par le député Norbert Morin au nom de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine Saint-Pierre, la Fabrique bénéficiera d'une aide financière maximum de 297 834 \$ pour réaliser des travaux principalement sur l'enveloppe extérieure de l'église. Pour sa part, la Fabrique devra investir à même ses liquidités 30% de la facture totale, soit 127 644. Ces travaux se réaliseront au cours de la présente année.

Actuellement, la Fabrique dispose d'une somme d'environ 187 000 \$ disponible au cours de l'année 2012 et des placements de l'ordre de 100 000 \$ venant à échéance dans les années subséquentes. C'est de ce montant total de 287 156 \$ que sera puisée la part de la paroisse pour la réalisation des travaux.

Sans ce bas de laine, - que plusieurs paroissiens reprochent à la Fabrique de ne pas vider avant de demander de nouvelles contributions -, le Conseil du patrimoine religieux du Québec n'aurait pas retenu le projet de la paroisse et celle-ci aurait été privée d'une aide financière qui représente 70% de la facture à payer.

Seules les Fabriques qui auront accumulé au cours des décennies les sommes nécessaires à l'entretien et la réfection de leur église et qui auront saisi les opportunités de réaliser des travaux majeurs avec l'aide financière des paliers supérieurs (géothermie et réfection) pourront continuer à offrir le lieu de culte à leurs paroissiens. Les autres, malheureusement, devront se résoudre à fermer leur église.

La paroisse est dans une bonne position certes, mais les travaux laisseront dans les coffres que quelque 160 000 \$. On entre ici dans une zone dangereuse. Le conseil de Fabrique réfléchira au cours des prochaines semaines à la façon de regarnir à court terme les coffres à la hauteur de 200 000 \$. Parce qu'une fois que les travaux auront été réalisés sur l'enveloppe extérieure, il faudra bien d'ici trois ans s'attaquer aux travaux de peinture intérieure. Des travaux qui, pour l'instant, ne sont pas subventionnés par Québec.

permet à peine de boucler le budget, il faudra que les paroissiens se solidarisent autour de leur église et recommencent à y investir plus généreusement.

Avec les quêtes moins généreuses et la capitation qui

Source: Raynald Laflamme, président Conseil de Fabrique Paroisse Saint-François-de-Sales

Historique des travaux importants

1980 : Peinture de la toîture de l'église et de la sacristie

1987 : Peinture intérieure de l'église

1995 : Travaux d'aménagement de la bibliothèque

1999 : Travaux de la façade et des portes (église)

2002 : Restauration de la fenestration (église)

2004 : Réparation et peinture de la toiture (église)

2007 : Réparation des joints de pierres

2010 : Système de géothermie

2009 : Carnet de santé: Pierre Bernier, architecte

Classement des travaux

I Dangereux; II Urgent; III 1 à 4 ans; IV 5 à 10 ans

Révision du carnet de santé en février 2011; Hiver 2011: demande d'aide financière au Conseil du patrimoine religieux du Québec; Novembre 2011: Aide financière maximum de 297 834[§] pour des travaux classés Urgents.

Travaux à effectuer

- ➡ Plancher des cloches, calfeutrage à effectuer
- Renforcer la toiture de la sacristie, redresser et solidifier la structure du toit de la partie au-dessus de la bibliothèque
- Remplacer la couverture de la sacristie et de la bibliothèque
- Parvis de béton à refaire au complet devant l'église
- ▷ Perron au nord de l'église à refaire
- Rampe pour handicapés à refaire devant l'église
- ⇒ Bardeau d'asphalte à refaire sur la salle mécanique au nord de l'église
- ightharpoonup Fenêtres du sous-sol à remplacer au sud de l'église
- Évacuateur mécanique à faire pour l'entretoit de l'église
- ▷ Mise à jour du carnet de santé à la fin des travaux

Coûts des travaux

Total des travaux 425 478 \$
Ministère de la Culture (70%) 297 834 \$
Payable par la Fabrique (30%) 127 644 \$
Liquidité au 31 décembre 2011 287 156 \$ •





Le Trio classique: un autre choix pour la communauté

Je suis membre à part entière de la paroisse de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud impliquée au niveau de la catéchèse. Plusieurs ont vu une affiche du «Trio classique» dans les lieux publics et se demandent quel est ce trio. Nous sommes trois personnes: M. Jean-Pierre Veilleux, organiste, Mme Henriette Dufour, violoniste, et moi-même, Viviane Gonneville Auclair, soliste, Nous avons décidé d'offrir nos services aux communautés chrétiennes d'ici et des alentours lors des mariages ou des funérailles.

Personnellement, j'aime chanter et je chante depuis toujours. J'ai d'abord animé la messe pendant cinq ans à Saint-Raphaël, puis ici, le samedi soir, à Saint-François. J'ai fait partie de la chorale paroissiale pendant quelques années. À ma retraite, j'ai suivi des cours de chant pendant cinq ans et je continue toujours de me perfectionner. J'ai également fait partie de la chorale de Berthier-sur-Mer durant huit ans.

Le Trio Classique veut offrir aux communautés un autre

choix, une nouvelle possibilité. Notre répertoire est principalement en français. Bien sûr, à l'occasion et selon les demandes, nous pourrons offrir des pièces en latin, tels Kyrie, Sanctus, etc. Les gens pourront aussi choisir un Ave Maria de leur choix: Schubert, Caccini et bien d'autres pièces qui leur plairont.

Chanter pour la gloire de Dieu et le bonheur de la

communauté chrétienne, voilà les raisons qui nous motivent. · Ô·



Source: Viviane Gonneville Auclair Le Trio Classique

C uite de la page 7

l'équipe de production a demandé de lui faire confiance. La Petite Séduction de Saint-François sera la 125e émission de la série. Ça fait déjà sept ans que Danny Turcotte défend la série de village en village auprès du public québécois.

Et le scénario...

Marie-Claude Savard, nous dira-t-on, est une fille très émotive. Voici donc le scénario préparé sur mesure pour elle afin de tomber sous le charme de Saint-François : «...»

Évidemment, vous n'aurez pas droit ici au punch de l'histoire. Rien de mieux que d'y participer pour le savoir. 🏻 🏵





Ouverture officielle du

Dépanneur Ultra

édifice incendié l'été dernier, offre à la population de

Saint-François un tout nouveau bâtiment qui abritera le

dépanneur et un bureau de comptable. Les nouveaux

concessionnaires, Martine Leroux et Laurence Hallé,

vous attendent en grand nombre le vendredi 20 avril à

La Fête nationale célébrée à

10 heures pour l'ouverture officielle. • •

(R.L. et A.M.) Le Dépanneur Ultra renaît de ses cendres. La Famille Simard, après avoir rasé l'ancien



Guilde des représentants des ventes Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen 5355, boul. Rive-Sud Lévis, QC G6V 4Z3 418-833-2133 418-833-6658

jacquesvw@qc.aira.com

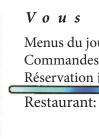
Martin Simard Γ ransport inc.

• Transport général Transport Gravier & Sable

> 275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST SAINT-FRANÇOIS, QC GOR 3Ao

> > Tél.: 418 259-7789 Ligne directe: 1 800 463-8744





êtes les bienvenus

Menus du jour Commandes pour emporter Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704

Bière froide Café Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Félicitations pour votre prix Reconnaissance!



Le samedi le 3 mars dernier avait lieu à La Pocatière le 10e Gala reconnaissance du monde agricole de la Côte-du-Sud. Cet événement permet de reconnaître des gens ou entreprises de notre région qui se sont distingués sur la scène provinciale.

Pour l'occasion, madame Jeannette et monsieur Alfred Boulet de la Ferme Boulet se sont vu remettre le prix Reconnaissance pour l'ensemble de leur œuvre qui incidemment leur a permis d'accéder au Temple de la Renommée de l'Agriculture du Québec. D'ailleurs, si on se rappelle bien, cette nomination avait eu lieu à Québec le 16 octobre dernier.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud vous félicite. Vous êtes des gens de passion qui ont tracé le sillon à la prochaine génération. . .

Bienvenue à la Cabane!

La FADOQ Saint-François vous invite à la cabane à sucre le jeudi 19 avril pour 10h30 à l'Érablière Réal Bruneau, 830 route Campagna à Saint-Henri. Tarif: 8\$ pour les membres. Transport en co-voiturage. Réservation avant le 17 avril aux numéros suivants : 418-259-7866 ou 418-259-2023. Bienvenue à la Cabane!







Avril 2012

Un nouvel outil pour les producteurs et transformateurs

Le 23 février dernier, a été officiellement lancé un répertoire des transformateurs à forfait. Ce nouvel outil, répertoriant les entreprises de la Chaudière-Appalaches offrant un service de transformation à forfait ou louant leur atelier de transformation, a été développé afin de répondre aux besoins des entreprises alimentaires, aussi bien les producteurs agricoles, que les transformateurs alimentaires.

L'axe Transformation alimentaire du Plan de développement agricole et agroalimentaire régional a participé à une étude régionale sur les besoins d'infrastructures et d'équipements collectifs en transformation alimentaire. L'étude a révélé que les clients-utilisateurs prêts à défrayer ces services seraient peu nombreux, et qu'il s'avérerait impossible de rentabiliser les investissements requis. L'étude a aussi mis en évidence que plusieurs producteurs utilisent les services de transformateurs déjà établis pour fabriquer à forfait leurs produits. Dans le but de faciliter la mise en relation de ces deux acteurs, l'Axe Transformation alimentaire a pris l'initiative de répertorier les transformateurs de la région intéressés à fabriquer des produits à forfait ou à louer leurs installations, et de rendre cette information accessible en tout temps sur le site Internet de la Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches.

Lien internet pour accéder au répertoire : www.taca.qc.ca/transformationaforfait .

Source : Alice Richard, conseillère en développement régional Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)





253, CHEMIN ST-FRANÇOIS EST • ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE

ESTIMATION GRATUITE

715, BOUL. TACHÉ OUEST MONTMAGNY (QC) G5V 3R8

TÉL.: 418 248-7970 TÉLÉC.: 418 248-2915



cell.: 418 508-9449

Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Tout commence par la confiance



Richard Galibois, agent 259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Norbert Morin annonce des investissements

de 24 millions\$

nar Raynald Laflamme

Le député de Montmagny-L'Islet, Norbert Morin, a annoncé, au nom du ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Norman MacMillan, des investissements routiers de 23 911 100\$ pour le comté de Montmagny-L'Islet. Ces travaux s'inscrivent dans le vaste plan entrepris par le gouvernement pour rehausser l'état du réseau routier auquel il consacrera près de 4 milliards de dollars en 2012-2013.

Les investissements routiers à l'échelle du Québec permettront de reconstruire plus de 1 700 kilomètres de chaussée et environ 54 000 emplois seront ainsi créés ou maintenus, répartis sur plus de 1 600 chantiers.



Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet et le directeur territorial du ministère des Transports dans la région de la Chaudière-Appalaches, M. Richard Charpentier.

Dans Montmagny-L'Islet

« Cette saison sera à l'image des précédentes puisque le gouvernement du Québec continue d'investir massivement dans notre réseau routier. Ces investissements sont bénéfiques à plusieurs égards, notamment sur le plan économique parce qu'ils permettent de conserver les travailleurs et travailleuses en emploi et sur le plan du mieux-être parce qu'ils assurent la sécurité des utilisateurs qui circulent sur les routes du comté de Montmagny-L'Islet » a souligné Norbert Morin.

À noter que dans cette annonce aucun investissement sur le réseau routier n'est prévu à Saint-François.





Du 10 au 17 avril 2012, clique sur le www.emploimontmagnylislet.com et plonge dans ta nouvelle carrière!

C'est le temps de te trouver un emploi en Montmagny-L'Islet!

La grande majorité des employeurs des MRC de Montmagny et de L'Islet se regroupent pour combler leurs besoins en main-d'œuvre.

Une foule d'offres d'emploi seront affichées sur Internet...

Il y en a sans doute un pour toi! Vas-y, clique!



















Débuter le sport à partir de 60 ans

Oui c'est possible avec le Gym-Santé

Je vais vous parler de l'activité physique chez les personnes de 60 ans et plus.

Bien qu'il soit préférable de faire du sport toute sa vie afin d'éviter ou d'atténuer les problèmes de santé qui apparaissent au troisième âge, il n'est jamais trop tard pour avoir une activité physique à condition que celle-ci soit adaptée à l'âge et à l'état de santé de la personne qui la pratique.

Le sport à partir de 60 ans doit tenir compte de certains facteurs dus à l'âge: la diminution des capacités physiques, de la force musculaire, de la capacité respiratoire et de la masse osseuse. Ainsi, l'exercice physique doit être moins intense et la récupération un peu plus longue.

La plupart des maladies communes au troisième âge (hypertension artérielle, ostéoporose, diabète, obésité, maladies cardiaques, maladies articulaires) sont freinées par l'activité physique. Celle-ci renforce les os, préserve la respiration et le capital musculaire, diminue la pression artérielle, contrôle la prise de poids, améliore l'état mental et favorise la socialisation.

Bien viellir, c'est aussi bouger

Le centre Gym-Santé offre aux personnes du troisième âge la possibilité d'avoir un entraînement personnalisé de groupe et d'avoir une plage horaire qui peut leur convenir et où il est possible d'avoir du plaisir.

Si vous souhaitez investir dans votre santé, communiquez avec Mario Marcoux au 418-259-2454. Si le nombre de personnes du troisième âge intéressées le justifie, il se fera un plaisir de vous rencontrer avec l'entraîneur du Centre afin de répondre à vos questions.

Source : Mario Marcoux Centre Gym-Santé





Pic Blanc et New Wave à Saint-François

Un Succès!

Le 25 février, les duos Pic Blanc et New Wave sont venus jouer de la musique au Centre des Loisirs. Cette activité de financement était organisée par le Comité Organisateur de la Petite Séduction. Celui-ci est content de la participation de la population, car la soirée fut un succès. Merci à tous les bénévoles et les gens présents à l'événement.





Merci à nos deux commanditaires

Appel à tous!





À quelle occasion cette photo a-t-elle été prise ?

Autres questions pour nous rassurer

Un indice nous incite à penser qu'elle date de 1952; qu'en pensez-vous ?

Nous croyons avoir identifié la majorité des personnes présentes mais nous aimerions avoir votre avis pour nous rassurer.

Est-ce bien à la chapelle Notre-Dame-des-Prairies?

Si vous pouvez nous aider,

- détacher la feuille avec vos réponses et la remettre au secrétariat de la Municipalité
- ou communiquer vos réponses à l'adresse électronique suivante: patrimoine.st-franc@oricom.ca · ô·



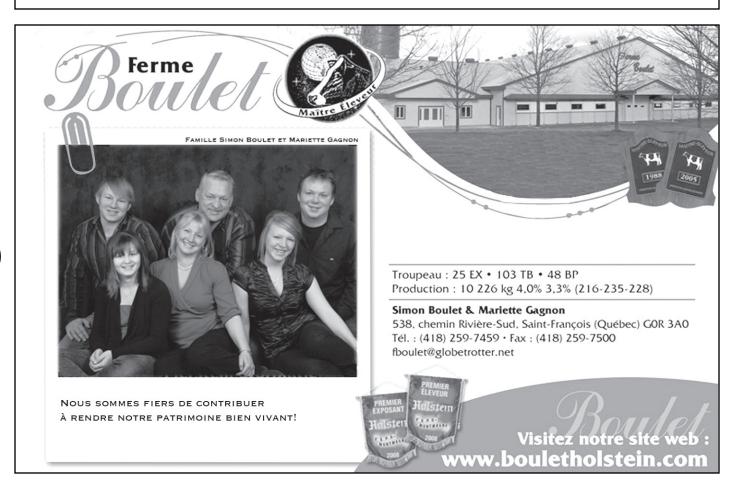
À propos de la ferme

- Éric Campagna et Isabelle Lemieux, propriétaires, et leurs filles Mégane et Kari-Ann
- Ferme familiale fondée en 1949, spécialisée en production laitière
- Troupeau de 95 vaches laitières, pour une production de 900 000 litres de lait par année
- Alimentation du troupeau par ration totale mélangée (RTM) – 1 groupe
- 600 acres en culture dont 185 en production de maïs
- · Grains produits et consommés à la ferme
- Finaliste de l'*Ordre du Mérite agricole 200*7, catégorie médaille de bronze
- Récipiendaire du 1^{er} prix, catégorie L'audacieux, au concours Les grands prix de l'excellence de la MRC de Montmagny



708, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-DU-SUD SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD 418•259•7896

Fière partenaire du projet Notre histoire en photo



Tu as perdu un proche ou un ami par suicide?

Nous avons besoin de jeunes de 16 à 35 ans parce que :

- Nous souhaitons que les personnes endeuillées par suicide soient entendues. Nous voulons mieux connaitre les besoins engendrés par ce deuil, pour aider tous ceux qui y sont confrontés.
- Nous voulons prévenir le suicide de façon différente et avons besoin de volontaires pour créer ou nous guider dans la construction d'un message à envoyer aux jeunes et à toute la population.

Pour plus d'informations ou simplement donner ton opinion, nous t'attendons le jeudi 19 avril à 18 h 30 au Restaurant Normandin, 25 Taché Est, à Montmagny.

Confirme ta présence à Marie-Pier Roy au 418-598-3355, poste 6317, ou par courriel à prevenir@ssss.gouv. gc.ca. Des bouchées seront servies.

Tu as un poème, une affiche ou une création à partager? Tu peux aussi nous la transmettre. Adresse ton envoi à Marie-Pier Roy, CLSC St-Jean-Port-Joli, 430, rue Jean-Leclerc, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 2J0. - ô-



Tel-Écoute pour vous écouter...

Parce qu'une souffrance exprimée commence un peu à guérir...

Écouter activement quelqu'un c'est lui laisser le temps de se dire et lui refléter ses émotions. C'est accompagner la personne pour l'aider à voir plus clair dans sa situation.

Depuis 25 ans maintenant, les bénévoles écoutants de Tel-Écoute sont disponibles pour écouter votre souffrance et vos préoccupations.

Du lundi au vendredi de 18h à 3h du matin et les samedis et dimanches de midi à 3h du matin.

> TEL-ÉCOUTE DU LITTORAL Anonyme, confidentiel et gratuit 1-877-559-4095

Vous désirez devenir bénévole écoutant? Contacteznous au 418-838-4094, poste 238. · •



Récit d'une autre époque

On danse chez Ti-Bé



Photo: Thérèse St-Pierre Simard

🙇 par Léonard Lemieux

En début de propos et sans remonter au déluge, je me dois d'établir une genèse succincte de l'apparition de la salle de danse du Quatre-chemins. En 1950, l'emplacement à l'est de la croisée des chemins Saint-François et Montée Saint-François était occupé par ce qu'on appelait la «shop à Moïse Boissonneault». Il y avait là un ensemble de bâtiments dont le principal abritait une fabrique artisanale de meubles jouxtée à des remises pour la conservation du bois. Alfred St-Pierre se porta acquéreur des propriétés du défunt Moïse et, en 1956, procéda à la démolition de la boutique pour construire en lieu et place une résidence rattachée à une salle avec bar pour les réceptions et la danse sociale.

Si la chanson de Vigneault commence par «Samedi soir à St-Dilon y avait pas grand'chose à faire», laissez-moi vous dire que ce n'était pas le cas à Saint-François. La veillée du samedi soir, c'était chez Ti-Bé que ça se passait et la chose était connue de Saint-Cyrille-de-Lessard à Armagh et bien au-delà. Il faut dire qu'à cette époque, on vivait de réelles fins de semaine avec une pause marquée, histoire de s'adonner à de sains esbaudissements pour récupérer des efforts fournis durant cinq grosses journées de travail. Donc, en cet après-midi du samedi, au village et dans les rangs, les blondes et les filles de la maison, rouleaux et bigoudis sur la tête, astiquaient avec ardeur la Chevrolet Belair ou la Pontiac Pari-



Ce bâtiment a été détruit par un incendie en 1965. Il était situé à droite en empruntant la Montée Saint-François.

sienne, promenaient l'Electrolux sur les tapis, tout cela sous les yeux reconnaissants des «chums» qui déjà, à trois heures, en étaient à quelques apéritifs réconfortants. Les crinolines prenaient l'air sur la corde à linge en compagnie des jupes à plis et des boléros à manches courtes, le fer à repasser chauffait, bref on se préparait pour la soirée.

Il en allait tout pareillement à l'hôtel St-Pierre. La veille, une camionnette était revenue de Montmagny avec son chargement hebdomadaire de bière. Vers les quatre heures, les costauds, Michel Simard et Bertrand, fils de Ti-Bé, procédaient au remplissage des frigos avec des caisses de Dow et de Molson. Ici, je vais vous confier un secret que vous ne répéterez à personne: la bière était entreposée au sous-sol de la

salle, mais il existait une réserve secrète bien utile pour parer à certains cas fortuits, en particulier les descentes des «spotters».En ce temps-là, les permis de vente d'alcool étaient inexistants à la campagne et en dépit d'une certaine tolérance, deux fois durant l'été, tout juste avant le début de la soirée, ces «spotters», ancêtres de l'actuelle section des alcools de la SQ, débarquaient, confisquaient le liquide exécré et repartaient avec le stock. Imaginez la course qui s'ensuivait pour regarnir les frigos en puisant dans la caverne d'Ali Baba. Autre confidence qui saura émouvoir les amateurs de bière d'aujourd'hui: à l'épicerie, il en coûtait 19 cents pour une petite bière alors qu'en salle, on la vendait 35 cents, trois bouteilles pour une piastre, les boissons fortes se débitaient 50 cents le verre. Les



Récit d'une autre époque On danse chez Ti-Bé

jeunes viendront nous dire que ce n'était pas le «bon temps»!

Quand madame Anna, la vraie boss des noces, robe bleue à fleurs et tablier blanc, se pointait dans la salle avec sa boîte de poudre à danser pour faciliter la glisse, le personnel, Thérèse, Michel, Géraldine Paré, Marie Simard, Pauline Bilodeau, tout le monde savait qu'il fallait être d'équerre. À compter de 8 heures, les premiers groupes se pointaient, choisissaient leur table, commandaient

premiers groupes se pointaient, choisissaient leur table, commandaient Boulet. Entre chaque

Photo: Thérèse St-Pierre Simard

une première tablée de bouteilles; la plupart du temps, les gars retournaient alors à l'extérieur abandonnant la garde de leur territoire aux blondes de faction. À 8 h 30, les musiciens envahissaient leur petite scène et prenaient le temps de s'accorder. Durant tous ces étés où j'ai travaillé comme serveur, la musique traditionnelle a toujours été l'affaire de Réal Noël et de la famille Campagna. Réal, que je considérais comme le leader du groupe touchait l'accordéon, un

petit accordéon fabriqué par Messervier de Montmagny, son épouse Jeannette l'accompagnait au piano, Lise et Solange, ses belles-sœurs, étaient à la mandoline et à la guitare. Certains soirs, Bertrand se joignait à l'orchestre. Le programme de la soirée collait à un rituel strictement observé: cinq danses canadiennes, aussi appelées sets carrés et dirigées par un meneur, le «caller», habituellement André Bernier ou Henri Boulet. Entre chaque set, le juke-box

Wurlitzery allait de trois pièces dites «modernes» pour 25 cents. Le moderne, chacha, samba, rock'n roll, était surtout l'affaire des filles, les hommes préférant prendre l'air frais dehors. Et puisque chaque paroisse avait

ses petits coqs de village et que les tempéraments se réchauffaient aisément, il existait une forme de sécurité assurée par des officiers en uniforme de l'agence Pinkerton; en fait, ces colosses étaient des travailleurs de la Davie de Lauzon désireux d'arrondir les fins de mois.

Nous voici rendus à une heure du matin. Les musiciens ont plié bagage, mais les danses modernes bénéficient d'un sursis. Inutile de vous dire que les «slows» du genre My Prayer ou Love Me Tender ont la cote. Si la nature humaine est demeurée la même, les pressions religieuses et familiales du temps commandaient des comportements plus réservés. En d'autres termes, s'il était permis de «licher la couenne», c'était bien défendu de mordre dans le lard. Alors, pour assurer une suite à sa soirée, lire un raccompagnement, un jeune homme devait user de stratégie, jouer de la paume avec finesse. D'autres, ignorant ces préoccupations sentimentales, en profitaient pour luncher avant de rentrer; point de gastronomie, mais des sandwiches, des œufs dans le vinaigre et, oui... oui! des langues de porc.

Ainsi s'achevait la soirée. Le juke-box débranché, les derniers fêtards partis, commençait alors le festival de la moppe. Mais ça, c'est une autre histoire que je vous raconterai la prochaine fois, si vous êtes sages.

Mes remerciements à Thérèse St-Pierre et à Réal Noël pour leur précieuse collaboration.

Des commentaires ou suggestions? lemieux.leonard@videotron.ca

Le mois prochain

Les grosses noces · •



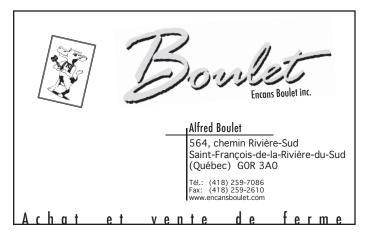
À la mémoire de Jean-François Rousseau

La page des élèves de l'école La Francolière ne vous est pas présentée ce mois-ci. En cours de production, l'enseignante responsable de ce dossier, Julie Rousseau, a vécu la perte de son unique frère, Jean-François Rousseau, de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, décédé subitement à l'âge de 41 ans. En lieu et

place, *L'Écho de St-François* désire témoigner sa marque de sympathie en réservant un espace à la mémoire de Jean-François Rousseau, un ex-bénévole de la presse communautaire au journal *Le Pierr'Eau*.











Un transporteur pour tous!

Vous devez réserver votre place 24 heures d'avances.



418-248-0445 POUR RÉSERVATION

4^{\$} par personne par embarquement

PÉNALITÉ

À notre que si vous n'annulez pas votre réservation trois (3) heures avant l'heure prévue, des frais de 4^{\$} vous seront chargés au prochain embarquement.

L'HORAIRE PEUT VARIER SELON LES DEMANDES ET PEUT ÊTRE MODIFIÉ EN COURS D'ANNÉE



Caisse populaire du Parc régional des Appalaches



Caisse populaire de Montmagny

Une compétition et une organisation réussie!

C'est dans une ambiance tropicale sur le site des compétitions à Casault, que le Club Magny-Gym donnait lieu à la troisième sélection provinciale de gymnastique artistique féminine de la division 2. Près de 350 gymnastes ont eu l'occasion de démontrer leur savoir-faire et c'est devant leurs parents et amis que 12 de Magny-Gym ont pris part à cette compétition dans le but de cumuler des points pour une participation à la Finale de qualification de la Coupe du Québec. Voici les principaux résultats.

Senior provinciale 4

Magali Turpin termine 3e de sa catégorie, en plus de se mériter la médaille de bronze aux barres asymétriques et au total des appareils, une médaille d'argent au sol et une 6e place

Tyro provinciale 3

Ellie Campagna commence à faire sa marque dans son niveau et décroche le bronze au sol en plus d'une 4e position aux barres et un 7e rang au cumulatif.

Senior provinciale 2

Christine Vézina, avec une stabilité déconcertante, décroche l'argent à la poutre, une 6e place au sol et au cumulatif, en plus d'une 8^e position au saut.

Gabrielle G. Trudeau obtient une médaille d'argent aux barres asymétriques, une 4^e position au sol, et une 5^e place au total des engins.



www.fermehorticolelajoie.com

François Lapointe

Comté de Montmagny-L'Islet Kamouraska-Rivière-du-Loup

114, avenue de la Gare Montmagny (QC) G5V 2T3 418-248-1211 Francois.Lapointe@parl.gc.ca

Tél.: 418-884-3124





Novice provinciale 2

- Laurence Guimont augmente sa collection de médailles en terminant championne de sa catégorie en plus de récolter 3 médailles d'or, soit au saut, au sol et au total des appareils. Elle obtient en plus une 4^e position aux barres asymétriques.

Félicitations à Léane Journeault, Noémie Rioux, Marie Filitrault, Justine Garant, Laurie Boulanger et Marie-Michèle Jean pour leurs mentions et récompenses obtenues entre la 4e et 8e place dans cette compétition.

Nous souhaitons souligner les efforts soutenus des nombreux bénévoles ainsi que la participation des généreux collaborateurs et commanditaires sans qui, la compétition n'aurait pas été si remarquée. Merci à tous! · ô

> Source: Brigitte Vézina **Club Magny-Gym**

Dernière cueillette de bouteilles le samedi 21 avril 2012

Les élèves de 5^e et 6^e année de l'école La Francolière vous rappellent que la prochaine cueillette de bouteilles vides aura lieu le samedi 21 avril de 9h à 14 h. Il s'agit de la dernière activité de financement et les élèves souhaitent qu'elle soit un succès. La population est invitée à venir les porter directement à l'école, mais des responsables feront également la tournée de toutes les maisons de la municipalité pour ramasser vos bouteilles. Laissez-les sur votre galerie le samedi matin, des parents bénévoles iront les chercher. · ô·



OFFRES D'EMPLOIS D'ÉTÉ

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est à la recherche d'étudiants pour travailler à la piscine municipale, au Camp de jour et au Club Ado pour l'été 2012. Pour tous ceux et celles qui ont travaillé les années antérieures, vous devez quand même soumettre votre CV. Les CV doivent être remis au bureau municipal de sur les heures d'ouverture. Pour informations, veuillez contacter Émilie Lacasse au 418-259-7228.

PISCINE MUNICIPALE

Sauveteur en chef Titre du poste

Sous la responsabilité de la coordonnatrice en Loisirs, le sauveteur en chef devra Fonctions

entretenir la piscine, gérer l'équipe de moniteurs et de sauveteurs, planifier les

horaires, gérer un budget, rédiger le rapport final, etc.

Le sauveteur en chef doit avoir complété son cours de «Sauveteur national» Exigences

Aimer les enfants, responsable, énergique, débrouillard, imaginatif, motivé et Atouts

être un bon leader

Du 11 juin au 17 août Disponibilités

Date limite de dépôt de candidature: Le vendredi 27 avril à 16h30

Sauveteur, assistant sauveteur et moniteur aquatique Titre du poste

Travailler en collaboration avec le sauveteur en chef Fonctions

Ils doivent avoir complété le cours de «Sauveteur national» ou le cours «Croix Exigences

de Bronze»

Aimer les enfants, responsable, énergique, débrouillard, imaginatif, motivé et Atouts

être un bon leader

Du 18 juin au 17 août Disponibilités

Date limite de dépôt de candidature: Le vendredi 4 mai à 16h30

CAMP DE JOUR ET CLUB ADO

Animateur en chef Titre du poste

> Sous la responsabilité de la Coordonnatrice en Loisirs, le titulaire du poste devra Fonction

> > effectuer la gestion des animateurs et de la structure du Camp de jour.

Sommaire des tâches

Planifier et superviser le déroulement de l'été, gérer le budget, encadrer l'équipe

d'animateurs, mise en place du calendrier

Exigences

- Avoir complété une première année au niveau collégial ou universitaire
- Détenir ou être en voie de terminer une formation en technique humaine serait un atout
- Posséder une expérience en gestion de personnel et avec les jeunes serait un atout
- Être disponible pour les formations

Du 18 juin au 10 août Disponibilités

Date limite de dépôt de candidature : Le vendredi 27 avril à 16h30



Fonction

Sous la responsabilité de l'animateur en chef, le titulaire du poste devra effectuer

l'animation des enfants et assurer leur sécurité.

Sommaire des tâches

Planifier le déroulement de l'été, mise en place du calendrier de son groupe,

travailler en collaboration avec son coéquipier

Exigences

Avoir complété son secondaire 3

· Posséder une expérience avec les jeunes serait un atout

• Être disponible pour les formations

Disponibilités

Du 25 juin au 10 août

Date limite de dépôt de candidature: Le vendredi 4 mai à 16h30

Titre du poste

Aide-animateur de Camp de jour

Fonction

Travailler en collaboration avec l'animateur qu'il accompagnera

Sommaire des tâches

Aider l'animateur du groupe auquel il sera jumelé et réaliser de petites animations

Exigences

• Avoir complété son secondaire 2

Posséder une expérience avec les jeunes serait un atout

Être disponible pour les formations

Disponibilités

Du 2 juillet au 9 août

Date limite de dépôt de candidature: Le vendredi 4 mai à 16h30

Titre du poste

Animateur du Club Ado

Fonction

Travailler en collaboration avec la Coordonnatrice en Loisirs et l'animateur en chef du Camp de jour, animer les adolescents, planification de l'été, organisation de voyages, réalisation d'un rapport, etc.

Sommaire des tâches

Planifier le déroulement de l'été, mise en place du calendrier de l'été, travailler en collaboration avec l'animateur en chef

Exigences

· Avoir complété une première année au niveau collégial ou universitaire

· Posséder une expérience avec les jeunes serait un atout

Être disponible pour les formations

Disponibilités

Du 18 juin au 10 août

Date limite de dépôt de candidature: Le vendredi 4 mai à 16h30

cho de Saint-François

Avril



Colle l'œuf sur le goulot de la bouteille. Observe bien ce qui se passe avec la flamme de la bougie, puis l'œuf...

Il entre à l'intérieur!

Que se passe-1-11?

Lorsque tu réchauffes l'air à l'intérieur de la bouteille, le volume de l'air augmente. Des mouvements rapides se produisent et une partie de l'air est expulsé de la bouteille.

En appuyant l'œuf sur le goulot, tu bloques l'échange d'air entre l'intérieur et l'extérieur. La bougie brûle donc tout l'oxygène de la bouteille, puis s'éteint parce qu'il n'y en a plus.

Pour faire ressortir l'œuf de la

bouteille, laisse l'œuf bloquer

il sortira tout seul. Sinon coupe-le avec un couteau.

l'ouverture et souffle à l'intérieur

Une fois la bougie éteinte, l'air à l'intérieur de la bouteille refroidit. La pression de l'air diminue. À l'extérieur, elle est plus élevée, ce qui pousse l'œuf dans la bouteille.

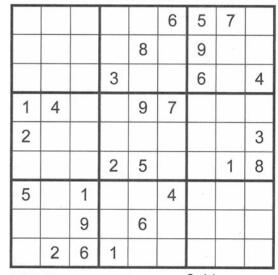
Pour en savoir plus sur les magazines *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs,* consulte nos sites : lesdebrouillards.com & lesexplos.com



oositive Je renais

Le doux mois d'avril invite les plus casaniers d'entre nous à sortir au grand air. Nous n'avons aujourd'hui aucun prétexte pour refuser au soleil l'honneur de notre visite. Si notre mobilité est restreinte, nous nous installerons aujourd'hui devant une fenêtre ouverte. Si nous avons la chance de jouir de l'usage de nos jambes, nous déambulerons un peu dans notre quartier. Nous ne ferons pas de la crainte notre compagne de route. Nous irons, avec joie et simplicité, au-devant de nos semblables. Trop souvent, nous nous laissons convaincre que le monde constitue une menace. Aujourd'hui, nous choisirons de croire au miracle de la vie, nous nous émerveillerons devant le pouvoir de transformation de la nature et nous participerons à la renaissance, merveilleux cadeau de l'infini. . .

Jeun Gendron



Sudoku

Difficile

	Sudoku							
6	9	5	3	1	4	7	8	2
1	7	8	5	6	2	9	3	4
2	4	3	8	9	7	5	1	6
3	1	4	2	8	5	6	9	7
8	6	9	7	4	1	2	5	3
5	2	7	6	3	9	8	4	1
4	5	1	9	2	6	3	7	8
7	8	2	1	5	3	4	6	9
9	3	6	4	7	8	1	2	5

Solution_mars 12



Produits Métalliques Roy ing.

52, boul. Morigeau Saint-François, Montmagny, QC GOR 3A0

> TÉL.: 418 259-2711 FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



2 0 1 avril 2

Au fil des jours



Cho de Saint-François

Avril 2012

56

E

.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 mars 2012, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénald Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 6 février 2012

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 février 2012 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

> IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 février 2012 soit accepté tel que déposé.

LISTE DES REVENUS DE FÉVRIER 2012

Analyses de sol	150,00
Badminton	78,30
Bar	1 202,29
Commandite pour achat d'une caméra thermique (service incendie)	5 000,00
Cours de mise en forme	27,19
Cours informatique	130,50
Dérogation	100,00
Fax	
Frais de poste (Journal l'Écho)	131,89
Location de salle	805,65
Loyer	1 320,00
Maison des Jeunes.	155,30
Permis	155,00
Permis de démolition, permis de construction	140,00
Permis de lotissement	50,00
Permis de vente	5,00
Petite Séduction	1 844,13
Préparation et transmission de rapport.	30,00
Raccordement aqueduc-égout	1 250,00
Redevances (Martin Simard Transport)	2 101,45
Subvention travaux de peinture Pavillon Bédard	10 588,00
Taxes pour enlèvement de vidanges et collecte sélective	150,44
TOTAL:	25 423,84

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE MARS 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

	Dewalt, réparation moine à batterie 18v		114.98
	Émilie Lacasse, remb. factures Loisirs		
\mathbf{M}	Groupe forestier Bellechasse-Lévis, remb. taxes 2011		· ·
TT	Gyaume Bélanger, services rendus patinoire		
U	Hydro-Québec, électricité:		,
N	Concierge	238,47	
14	Loisirs		
I	Loisirs climatisation	236,72	
	Pavillon Bédard	85,49	
\mathbf{C}	Maison de la Paroisse	1 213,09	
т	Presbytère	192,13	
I	2, 5 ^e Rue Est	61,22	
D	Éclairage public	711,48	
P	Usine d'eau potable		
A	Ministre des Finances, demande de permis de réunion		
Λ	Pierre Martineau, remb. facture pièces camion Ford		441,59
L	Postes Canada, achat timbres,		
_	lettres recommandées, poids excédentaire comptes de taxes		
Ι	Postes Canada, envoi journal l'Écho extérieur		
TI	SAQ, achat boisson (Loisirs)		
T	Telus, cellulaires Garage		68,23
É	Telus, service & interurbains:		
L	Bureau		
	Garage, Caserne incendie		
	Usine d'eau potable		
D	Transport Adapté Vieux-Quai, cotisation annuelle 2012		
	Vanessa Lachance, professeur cours de mise en forme		
${f E}$	Vidéotron, câble Loisirs		
	Ministre Revenu Québec, remise de février 2012		
	Revenu Canada, remise de février 2012		
S	CARRA, remise de février 2012		
3	Fabrique St-François, loyer mars 2012 – bibliothèque du Rocher		
A	Adde internationale, CECM, service de raccompagnement	•••••	120,00
1	Aquatech: Gestion usine d'eau potable	6.007.44	
I	Gestion ass. des eaux		7 100 60
	Auguste Boulet, remb. frais déplacement 88 km (formation élus)		
N	Bossé & Frère inc., fluide pour le Fendt		
TT.	Bureautique Côte-Sud:	•••••	
I	Cartouches d'encre (usine)	189.65	
	1 caisse de papier + papeterie bureau & Loisirs		
	Contrat service photocopieur		644.02
\mathbf{F}	Camions Sterling de Lévis, pièce camion Ford		
1	Canadian Tire:	••••••	07,27
R	Achat petite génératrice	393 17	
	Jeu clés, douille, piles, etc.		535 99
A	Carquest, pièces Garage		
N .T	Coop Riv. du Sud, matériel divers:	••••••	
N	Loisirs.	22.84	
\mathbf{C}	Usine d'eau potable		
5	Pav. Bédard		
\mathbf{O}	Ford		
J	Garage		
I	Service incendie		354,32
~	Corporation Sun Média:	,,	<i>y-</i> -
S	12 annonces (9 terrains à vendre) dans le Progrès Bellechasse,		
	Peuple Lévis et Peuple Côte-sud	117,59	
		*	

• • • •

• • • • • •

• • • • • •

•

•

•

• • • •

•

M

Praxair, 4361 m3 à .35 – oxygène usine eau potable		1 790,97
Propane GRG, 1499,90 litres à 0,4790 Propane Caserne		
Québec Linge, location nettoyage salopettes (garage)		134,20
Receveur Général Canada, renouvellement autorisation de radiocommu	inication	1 073,00
Régie Gestion matières rés. Mauricie, enfouissement janvier 2012		
Restaurant l'Arrêt-Stop, essence camion Dodge		358,13
Spécialité Ressort inc., pièces camion Ford		468,00
Supérieur Propane, location cylindre		6,88
Transport Adapté Vieux-Quai, transport février 2012		408,31
Unibéton:		
98,43 t.m. sable et sel 12% à 19,15/t.m.	2 167,19	
Sable (bris d'aqueduc)	91,90	2 259,09
Unicoop:		
Bague, axe 3 points, etc. tracteur Fendt	148,62	
Pièces Garage	91,61	240,23
Ville de Montmagny:		
Remplissage 2 bouteilles d'air (service incendie)	28,74	
Compensation coût cartes Loisirs	754,23	
Partage frais entretien pince désincarcération	159,60	942,57
Yves Laflamme, d.g., remb. frais déplacement 80km + facture		53,99
TOTAL:		

1 700 05

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Françoisde-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS CONCERNANT LE REFINANCEMENT DE 2 RÈGLE-MENTS D'EMPRUNT

À la séance du 6 février 2012, il a été mentionné qu'il y aurait 2 règlements d'emprunt à refinancer pour une autre période de 5 ans. Le premier concernant l'usine d'eau potable (# 198-2005) et le deuxième le camion incendie (# 203-2006). Afin de bénéficier d'un meilleur taux d'emprunt, les deux ont été combinés. Ils viennent à échéance le 21 mars 2012.

Le montant à refinancer s'élève à 3 324 000\$. Des soumissions ont été demandées auprès de différentes institutions financières par le MAMROT et les résultats nous ont été communiqués par le ministère des Finances le 5 mars à 11h00. Maintenant, la Municipalité doit obligatoirement adopter quelques résolutions et les transmettre au service du financement du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.

Résolution de concordance

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, un montant total de 3 324 000 \$:

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$	
194-2003 et 203-2006	3 324 000	

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 3 324 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 21 mars 2012;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et CDS;

•

• • • • •

S

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises »;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 21 mars et le 21 septembre de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par le maire et le secrétaire-trésorier. La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Résolution de courte échéance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 3 324 000 \$, effectué en vertu des règlements numéros 194-2003 et 203-2006, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 21 mars 2012); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2018 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 194-2003 et 203-2006, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Résolution d'adjudication d'une émission d'obligations

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt numéros 194-2003, 198-2005 et 203-2006, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 21 mars 2012, au montant de 3 324 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
		183 000	1,40000	2013	2,75624%
VALEUDS MODILIÈDES		188 000	1,60000	2014	
VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.	98,05800	193 000	1,90000	2015	
		198 000	2,10000	2016	
		2 562 000	2,35000	2017	
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	98,46500	183 000	1,50000	2013	
		188 000	1,75000	2014	
		193 000	2,00000	2015	2,76179%
		198 000	2,25000	2016	
		2 562 000	2,45000	2017	

ATTENDU QUE l'offre provenant de Valeurs Mobilières Desjardins inc. s'est avérée la plus avantageuse.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE l'émission d'obligations au montant de 3 324 000 \$ de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud soit adjugée à Valeurs Mobilières Desjardins inc.;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent

L I D \mathbf{E} payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

PONT DE FER CASSÉ

•

•

•

• • • • •

•

•

0

M

Le 19 janvier 2012, le directeur, à la demande du Conseil municipal, a envoyé une lettre au ministère des Transports lui signifiant que la Municipalité croyait que le ministère des Transports était propriétaire de ce pont cassé et que c'était à lui de prendre les moyens nécessaires pour enlever la section restante avant qu'elle ne tombe dans la Rivière du Sud.

Hors, le 3 février dernier, le ministère des Transports répondait ceci à la lettre qui lui avait été adressée :

« Le ministère de la Voirie s'est désisté des responsabilités qu'il assumait sur cette route en publiant dans la Gazette officielle du Québec un avis en date du 8 mai 1971. Par conséquent, nous ne pouvons nous rendre responsable de la condition de ce pont ».

De plus, le ministère a joint, à titre de pièces justificatives, l'extrait qui a paru dans la Gazette officielle du Québec et une copie de la lettre qui avait été envoyée à la Municipalité et qui signifiait justement leur désistement.

Suite à cette annonce du ministère des Transports, le Conseil municipal décide de mettre ce dossier sur la glace.

GENRE D'ANNONCE RETENUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

La Municipalité a des terrains résidentiels à vendre. Pour mousser la vente, il faut acheter de la publicité chez différents médias. Il y a déjà des annonces qui paraissent dans l'Oie Blanche, Le Peuple Côte-Sud, le Peuple-Lévis et Les Pac. La dimension de ces annonces est du style « annonce classée » donc pas très grande. Le prix bien sûr est en fonction de la dimension de l'annonce.

Cette fois-ci, la Municipalité veut retenir un espace publicitaire plus grand qui est susceptible de produire un meilleur impact.

Une maquette d'annonce vous est présentée. Reste à déterminer la dimension que vous désirez réserver dans le média choisi. Par exemple, voici les prix du journal *l'Oie Blanche* :

	DIMENSION	COULEUR	NOIR ET BLANC
1/4 de page	(5 x 7)	250\$	188\$
1/3 de page	(5 x 10½)	375\$	282\$
½ de page	(5 x 14 ou 10 x 7)	475\$	376\$
¾ de page	(7½ x 14 ou 10 x 10½)	695\$	564\$

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut mousser la vente des terrains de son développement résidentiel;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal décide de réserver un espace publicitaire de ¼ de page couleur dans les hebdomadaires suivants: Peuple de Lévis, journal l'Oie Blanche et le Progrès de Bellechasse;

QUE ces publications soient décalées d'une semaine entre elles.

RÉSOLUTION D'APPUI

Le 9 janvier dernier, la Municipalité a refusé la demande de dérogation mineure de monsieur Jacques Blais qui consistait à permettre une aire d'entreposage de conteneurs sur la terre de la Ferme Marja (lot # 3 475 524).

La réglementation municipale exigeait le respect d'une distance de 15 mètres en cour avant. La dérogation était justement de ne pas tenir compte de cette distance.

Monsieur Blais dépose une autre demande. Cette fois-ci, il modifie son projet. En effet, il demande un espace d'entreposage sur le terrain de Philias Blais et Fils. C'est déjà un terrain à vocation commerciale.

L'entreposage des conteneurs se ferait soit à l'arrière du garage ou en cour latérale sur le lot appartenant à Philias Blais et Fils inc. (lot # 3 475 915)

Est-ce que la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud est prête à appuyer cette demande à la CPTAQ?

CONSIDÉRANT QUE le demandeur « Philias Blais et fils inc. » fait une demande pour un espace d'entreposage de conteneurs sur les lots numéro 3 475 915 et numéro 3 475 524;

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà un garage d'érigé sur ce lot depuis plusieurs années et dont le

Avril 201

M U D E S

demandeur se sert pour réparer les véhicules de sa compagnie;

CONSIDÉRANT QUE l'endroit visé est déjà à vocation commerciale;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'un site d'entreposage de conteneurs sur les lots numéros 3 475 915 et 3 475 524 ne contrevient pas à la réglementation municipale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie la demande de « Philias Blais et fils inc. » parce qu'à cet endroit un usage additionnel de ce type ne génèrera pas plus d'impact négatif que présentement;

QUE le demandeur devrait par contre respecter les normes d'entreposage de type D du règlement de zonage soit :

- \triangleright La hauteur maximale de l'entreposage est de 5 mètres.
- \triangleright Respecter la distance de 3 mètres entre les conteneurs et la limite de la propriété.
- Pas besoin de clôture ou d'écran de végétation si les conteneurs sont entreposés à l'arrière du garage.
- Obligation d'une clôture non ajourée et décorative d'une hauteur de 2 mètres ou d'un écran de végétation opaque d'une hauteur minimale de 2 mètres si l'entreposage se fait dans la cour latérale.

GALA DES FINISSANTS

Depuis plusieurs années, les élèves de l'École secondaire Louis-Jacques Casault organisent un gala de fin d'études dans le but de récompenser les efforts soutenus des finissants et des finissantes. Cette année, le gala va avoir lieu le vendredi 15 juin 2012 à 19h30 à la salle Edwin-Bélanger.

Pour cet événement, nous aimerions recevoir un appui de votre Municipalité pour les élèves finissants de St-François-de-la-Rivière-du-Sud. Si vous acceptez de contribuer, cette bourse serait attribuée à un ou des finissants provenant de votre Municipalité afin de valoriser les jeunes qui choisissent de poursuivre des études postsecondaires dans un établissement de Montmagny, soit au Centre d'études collégiales de Montmagny ou à la formation professionnelle de l'Envolée.

Pour le moment, le directeur ne sait pas combien il y a de finissants et de finissantes qui sont de St-François-dela-Rivière-du-Sud. Il va se renseigner auprès de la responsable du gala, madame Thibault.

Est-ce que la Municipalité compte faire comme les années dernières? C'est-à-dire décerner des bourses aux finissants(tes) de St-François-de-la-Rivière-du-Sud?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud valorise la poursuite des études postsecondaires au Centre d'études collégiales de Montmagny ou à la formation professionnelle de l'Envolée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est fière d'encourager les finissants et finissantes de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va décerner des bourses aux finissants et finissantes résidant à St-François qui vont poursuivre leurs études postsecondaires à Montmagny;

QUE le directeur se renseigne auprès de la responsable du gala afin de connaître le nom des Sudfranciscois et Sudfranciscoises finissant en 2012.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Depuis plusieurs années, il existe un programme d'assistance financière pour les manifestations locales.

Pour en bénéficier, l'organisme doit s'engager à répondre à certaines normes administratives. Une de celles-là est une résolution de demande d'assistance financière. Ca n'engage à rien et si jamais on décide d'organiser des activités pour le 24 juin, bien on sera prêt.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE madame Émilie Lacasse, coordonnatrice en Loisirs à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2012.

OUVERTURE OFFICIELLE DU DÉPANNEUR

L'ouverture officielle du dépanneur Ultra à St-François se tiendra vendredi le 20 avril 2012 à 10 heures. Monsieur le Maire et les conseillers sont invités pour l'occasion.

• MSF

Par la même occasion, les nouveaux propriétaires du dépanneur Ultra St-François, mesdames Martine Leroux et Laurence Hallé, s'informent si la Municipalité pourrait participer soit par une publicité, un panier cadeau ou un certificat cadeau pour de l'essence ou autre.

ATTENDU QUE les Sudfranciscoises et Sudfranciscois attendaient cette annonce depuis plusieurs semaines;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est heureuse d'apprendre que l'ouverture du dépanneur Ultra se tiendra vendredi le 20 avril 2012;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'offrir une publicité aux nouveaux propriétaires du dépanneur Ultra St-François dans le journal local «L'Écho de Saint-François» du mois d'avril;

QUE le Conseil municipal adresse des félicitations et souhaite la meilleure des chances aux nouveaux gestionnaires.

VARIA

•

•

•

•

•

•

0

S

L

I

D

 \mathbf{E}

M

Le directeur général demande au Conseil municipal une résolution qui va l'autoriser à enclencher des procédures à la Cour municipale pour les propriétaires qui ont des arrérages de taxes de 2 ans et plus.

ATTENDU QUE le directeur général a remis au Conseil municipal, comme l'exige l'article 1022 du Code municipal, une liste des personnes endettées pour taxes envers la Municipalité à la séance régulière ajournée du 14 novembre 2011;

ATTENDU QUE le directeur général mentionne au Conseil municipal qu'un avis de rappel a été envoyé à tous les contribuables retardataires le 15 novembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal mandate et autorise le directeur général à envoyer en Cour municipale tous les propriétaires endettés envers la Municipalité;

QUE le directeur général réunisse tous les documents nécessaires et les expédie au procureur chargé de mener à terme le ou les dossiers en cause.

Le directeur général avise l'assistance que la séance sera ajournée au lundi 12 mars 2012 à 19 h 30 pour la présentation et l'acceptation des états financiers 2011. Pour cette présentation, la vérificatrice, madame Francine Marcoux de la firme Lemieux, Nolet s.e.n.c., sera présente pour répondre à toutes les questions du public.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1) 2 règlements d'emprunt ont été combinés ensemble afin d'avoir un meilleur taux, soit celui du camion incendie avec celui de l'usine d'eau potable. Est-ce que la période était la même pour les 2 règlements d'emprunt? La réponse est oui (période de 20 ans).
- 2) Il est question de la démonstration de soufflage de neige qui a eu lieu à Morigeau. Le but de ça était de vérifier la consommation de diesel de chacune des machines et aussi d'aider à y voir clair dans l'éventualité d'un achat.
- 3) Une question a été posée par rapport aux dons reçus pour le réaménagement du presbytère.
- 4) On parle de la fermeture de la route de la Montée de la Rivière du Sud (route Rivard) les 24 et 25 février 2012.
- 5) On parle un peu des activités de la Petite séduction.
- 6) On signale que les abords du pont sur le chemin de la Montée Morigeau se creusent du côté sud du pont. Le signaler au ministère des Transports.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit ajournée au lundi 12 mars 2012 à 19 h 30.

La séance régulière a été ajournée à 20 h 35.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Les Petites annonces de L'Écho

Funérailles et mariages

凲

Le Trio classique, un organiste, une violoniste et une soprano lyrique, offre à la communauté de St-François de chanter lors de funérailles ou de mariages. Vous serez émus et enchantés par notre virtuosité. N'hésitez pas, vous apprécierez certainement notre performance. Notre prix est très abordable. Viviane Gonneville-Auclair. Tél: 418-259-2562.

Soutenez votre iournal communautaire

Bienvenue à tous les membres qui suporteront leur iournal communautaire en cette année du 20e anniversaire. Merci de votre encouragement. Coût 5\$ membre individuel; 25\$ membre organisme.



Membre organisme

Centre Gym Santé Cercle de fermières Garde paroissiale Club de pétanque

Soc. de conser. du patrimoine

Club FADOQ

Biliothèque du Rocher (N) Pompiers de Saint-François (N)

Membre individuel Blanche P. Bonneau Yves Laflamme.sec. Micheline Théberge Jean-Guy St-Pierre France St-Hilaire Simon Morin

Nathalie Allaire Pierre Martin

Linda Guimont Normand Lesieur

Valérie Savoie

Daniel Roy Nicole L. Couture

Louisette Pellerin Réjean Pellerin Fernand Bélanger

Rosaire Couture

Ernest Lachance Farncine Pomerleau

Les Aliments Trigone

Aurèle Gendron Colette Boutin

Marie-Claude Breton

Yvan Corriveau Lucie Lachance

Jacques Lamontagne

Claire Garant Jacques Chabot Denise Lamontagne Marie-Louis Lamontagne Marie-Michaëlle Perez

Michel Théberge Denis Rémillard Suzanne Mercier

Raynald Laflamme Monique Laliberté

Sonia Girard Camille Laliberté Michel Lamonde

Pierre Cauffopé

Christiane Bombardier

Angèle Morin Mario Marcoux Lise Blais

Germain Picard Lorraine Lamonde

Lucille Kirouac Jacques Boulet Dominique Buteau

Gaétan Gendron Mireille Fournier

Rose-Anne Laliberté

Yvonne Asselin Rosario Montminy

Olivia Gendron Marc-André Roy

Marie Laflamme Nicole Morin

Jean Corriveau Nicole Rémillard Jean Gendron

Pauline Lamonde (N) Lauréat Rousseau (N)

Monique Audet (N) Jean-Luc Couture (N)

(N): Nouveau membre .

Le reflux GASTRO-ŒSOPHAGIEN

On dit qu'il y a un reflux d'acidité quand le contenu acide de l'estomac remonte dans l'œsophage. En effet, c'est dans l'estomac que se trouve un milieu très acide nécessaire pour broyer et digérer les aliments. Les gens qui souffrent de reflux d'acidité ont généralement deux types de symptômes : des brûlures et des régurgitations. Les brûlures sont ressenties au niveau de la poitrine, débutent près de l'estomac et remontent dans l'œsophage. Elles surviennent souvent après un gros repas ou en se penchant. Les régurgitations sont caractérisées par un retour du contenu de l'estomac dans l'œsophage et même parfois dans la bouche. Souffrir de reflux d'acidité, une fois de temps à autre, n'est pas inquiétant et les symptômes peuvent être bien contrôlés avec des médicaments de vente libre en pharmacie. Par contre, si ces symptômes se produisent fréquemment et/ou qu'ils sont de longue durée (ex. : une brûlure par jour depuis plusieurs semaines) ou si le reflux est accompagné de vomissements, de sang, de perte de poids, il est recommandé de consulter votre médecin car la présence d'acide peut, à long terme, causer bien des dommages à I'œsophage.

QUELQUES TRUCS POUR RÉDUIRE LE REFLUX :

- ★ Consommer moins d'aliments gras.
- Éviter le chocolat, l'alcool, la menthe, les tomates, le café, les agrumes et les aliments épicés.
- ★ Manger 3 repas par jour.
- Éviter les gros repas.
- * Éviter le tabac.
- > Ne pas manger au moins 2 heures avant d'aller se coucher.
- Ne pas porter de vêtements serrés.
- > Perdre un peu de poids (s'il y a un surplus de poids).
- Élever la tête de lit de 6 à 8 pouces.

Il existe plusieurs produits vendus en pharmacie qui peuvent aider à soulager les symptômes de reflux. Pour plus d'information, demandez à votre pharmacien et profitez de ses conseils.

Pharmacie Vincent Lamonde Boulet Inc. 542, chemin Saint-François Ouest Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud 418 259-7728

Pharmacien-propriétaire affilié à

Pro im



INVITATION



Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer

Tous les membres sont cordialement invités à y participer et à prendre connaissance des résultats de leur caisse.

Date: Le mardi 24 avril 2012

Heure: 19 h 30

Lieu: Centre des Loisirs de Saint-François 567, chemin Saint-François Ouest

Un léger goûter vous sera servi. Tirage de prix de présence.

Soyez au rendez-vous!

PROGRAMME JEUNE DIRIGEANT STAGIAIRE

Vous avez entre 18 et 30 ans et vous aimeriez vivre une expérience formidable comme administrateur de votre caisse? C'est possible!

Le programme Jeune dirigeant stagiaire vous permet de réaliser un stage pratique au sein de votre caisse. En vous joignant aux dirigeants élus, vous vous familiariserez avec le rôle d'administrateur, notamment en :

- participant aux réunions et aux discussions;
- siégeant à divers comités et commissions de travail;
- proposant de nouvelles idées pour les services aux jeunes membres;
- participant au développement de la caisse et de son milieu;
- améliorant vos habiletés et vos connaissances stratégiques dans le cadre d'un programme de formation spécifique.



Conditions d'admissibilité

- Être âgé de 18 à 30 ans.
- Être membre de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer.
- S'engager à participer assidûment aux réunions (en général une fois par mois) et aux activités du conseil d'administration.
- S'engager par écrit à respecter la loi, les règlements et les règles de déontologie qui régissent la Caisse.

Vous souhaitez poser votre candidature?

Communiquez d'ici le 18 mai 2012 avec M^{me} Vicky Garant au 418 259-7786, poste 221, pour connaître la marche à suivre.

Centre de services de Berthier-sur-Mer 418 259-7795

Centre de services de Saint-François 418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud 418 248-1927

